

## Article 1 : Organisation

Le Run & Bike et la course nature sont organisés par le Club de Triathlon « DEFIMAN TRIATHLON PEZENAS » nommé ci-après l'organisateur sous l'égide de la FFTRI pour la première épreuve.

Ces épreuves se déroulent sur les communes de PEZENAS et TOURBES le 19 avril 2020.

Le Bike & Run entre en compte pour le challenge départemental de l'Hérault ainsi que le challenge des forces de sécurité intérieure.

## Article 2 : Présentation de la manifestation sportive

Ces manifestations sportives se veulent être des épreuves avant tout conviviales et accessibles à tous (licenciés et non licenciés FFTRI).

## BIKE & RUN

Le Run & Bike est une course qui se déroule à deux équipiers munis d'un seul VTT sur plusieurs parcours possibles :

- **17km** (format S, baptisé « Grand Jo » accessible aux coureurs nés avant le 31/12/2004, soit à partir de la catégorie cadet)

- **12km** (format XS « baptisé « Petit Jo » accessible aux coureurs nés avant le 31/12/2008, soit à partir de la catégorie benjamin)

- **3 km** (format jeunes pour les enfants nés entre 01/01/2007 et le 31/12/2010, soit les catégories poussin / pupille)

- **2 km** (format jeunes pour les enfants nés entre le 01/01/2011 et le 31/12/2014, soit les catégories mini-poussin / poussin)

Ces 2 dernières courses se dérouleront sur un parcours fermé à la circulation dans l'enceinte du complexe sportif municipal Piscénois.

Afin de fluidifier le départ, les coureurs débiteront en premier par un tour de piste et iront rejoindre les vététistes en attente à la sortie du stade.

Les équipiers (coureur à pied et vététiste) **restent groupés tout au long de l'épreuve (le changement de l'un à l'autre s'effectue VTT à la main, celui-ci servant de passage de témoin).**

Il n'y a pas de limite aussi bien sur le nombre de relais que sur leurs durées. Un point de contrôle est positionné après 6km500 de course, à la bifurcation entre le grand et petit parcours.

Un ravitaillement liquide sera positionné également à ce point.

## COURSE NATURE

La course nature baptisée « la boucle Piscénoise du diabète » s'effectue sur le parcours du 12km du Bike and Run. Elle est ouverte aux personnes nées avant le 31/12/2004.

Il s'agit d'une course caritative pour la lutte contre le diabète.

Pour chaque inscription, deux euros seront reversés intégralement à l'association de recherche contre le diabète « Type 1 running team »

Dans le souci de respect du site et dans une démarche éco-responsable, il est strictement interdit de jeter des débris sur l'ensemble du parcours.

Le non-respect de cette règle entraînera la disqualification de l'équipe ou du coureur.

## Article 3 : Règles de course

Pour le Bike & Run, le port du casque homologué avec la jugulaire fermée est obligatoire durant toute l'épreuve et ce pour chaque équipier (un casque par personne obligatoire).

Chaque participant doit être porteur d'un porte dossard avec 3 points d'attache. Le dossard doit être porté sur le devant par chaque concurrent pendant toute la durée de l'épreuve.

Il est interdit d'être à 2 en même temps sur le VTT.

Comme précisé à l'article 2, les équipes devront rester groupées selon la réglementation générale fédérale (RGF) 2020.

Dans tous les cas, les concurrents se soumettront aux décisions et observations des arbitres présents sur le parcours.

## Article 4 : Sécurité

Les parcours empruntent des voies ouvertes à la circulation, une voie verte et des chemins de garrigue susceptibles d'être empruntés par des promeneurs. Les coureurs doivent impérativement adapter leur vitesse lors du dépassement ou lors du croisement de tout promeneur et prendre une marge de sécurité suffisante pour anticiper tout changement de trajectoire des piétons.

Tout incident avec un promeneur pourra entraîner l'arrêt immédiat de l'épreuve et engager la responsabilité civile du concurrent.

Des bénévoles seront répartis tout au long du parcours afin d'assurer la sécurité et la circulation. Ceci ne dédouane pas les participants d'adopter une attitude responsable tout au long de l'épreuve et notamment de respecter les consignes des bénévoles.

En cas de mauvais temps ou toute autre condition pouvant nuire à la sécurité des concurrents, l'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours ou d'annuler l'épreuve avec un report à une date ultérieure.

## Article 5: Licences

Les licenciés FFTRI présentent leur licence au moment du retrait du dossard.

Les autres licenciés d'autres fédérations sont considérés comme non licenciés pour la pratique des épreuves enchaînées.

Tous les non-licenciés doivent présenter un certificat médical avec mention « apte au sport en compétition » ou une licence sportive « compétition » quelle qu'elle soit. Ils devront s'acquitter du « pass journée » d'un montant de 2€ supplémentaires lors de l'inscription, hormis pour les coureurs de la course pédestre nature qui s'acquitteront uniquement d'un droit fixe détaillé ci-après.

## Article 6 : Tarifs et Inscriptions (prix par équipe)

**Tarifs 2020** : L'engagement, par équipe, est de 25€ pour le format S, 20€ pour le format XS et 8€ pour les 2 formats jeunes.

L'engagement est de 12€ pour la course pédestre..

Toutes les inscriptions s'effectuent sur le lien du site [www.triathlonpezenas.fr](http://www.triathlonpezenas.fr) avant le 18 avril 2020 à 20h00 sur internet.

Les inscriptions peuvent s'effectuer sur place le jour de la course avec une majoration de 5€ par équipe pour le Bike and Run et 3€ pour la course nature.

Les inscriptions sont illimitées sur l'ensemble des parcours.

En cas de désistement d'un concurrent, aucun remboursement ne pourra être réclamé à l'organisateur.

Tout dossier est considéré comme incomplet avant le retrait des dossards s'il ne comporte pas l'ensemble des pièces suivantes:

- Paiement des droits d'inscription et/ou ;

- Certificat médical ou copie du certificat médical de non contre-indication à la pratique du Run & Bike, du triathlon ou du sport comportant obligatoirement la mention « en compétition » datant de moins d'un an au jour de l'épreuve à remettre sur place (si vous êtes licencié(e) de la Fédération Française de Triathlon, vous devez présenter, le jour de l'épreuve, votre licence-adhésion en cours de validité)

- Pour les mineurs, une autorisation parentale signée est obligatoire hors licenciés FFTRI.

**ATTENTION** : toute inscription ne sera validée que lorsque l'ensemble des pièces sera fournie depuis le site internet ou le jour de la course (règlement des droits d'inscription, certificat médical valide, autorisation parentale si besoin). En attendant, votre inscription sera considérée comme « en attente ».

## Article 7 : Équipement

Chaque participant du Bike & Run doit disposer de son propre matériel VTT et casque (un casque par personne) à coque rigide réglementaire et homologué. La jugulaire doit être fermée sur l'ensemble du parcours.

## Article 8 : Responsabilité et garanties

Responsabilité civile : l'affiliation à la FFTRI donne à l'organisateur la garantie responsabilité civile du contrat ALLIANZ n°54050159 souscrit par la FFTRI en complément ou à défaut de celle de son propre contrat d'assurance et ce, pour toutes les activités liées à l'organisation d'une manifestation agréée FFTRI, et uniquement celle-ci.

L'organisateur est couvert également par une garantie en responsabilité civile auprès de la société AXA.

Les licenciés bénéficient en plus des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, casse ou vol de matériel, ainsi que d'accident, de défaillance, de blessures, d'invalidité ou de décès survenu à un concurrent. Le concurrent a bien pris note qu'il doit s'assurer personnellement pour tous les risques encourus lors de la pratique de l'épreuve.

En aucun cas, un concurrent ne pourra se retourner contre l'organisateur pour quelque motif que ce soit. La signature lors du retrait du dossard vaut acceptation du règlement.

## Article 9 : Droit à l'image

Le participant donne à l'organisateur le droit d'utiliser son image (photo et/ou vidéo). En outre, il déclare accepter toute exploitation par l'organisateur, des films et des clichés et/ou de tout ou partie de leurs contenus ou extraits, pour les besoins

1/ de diffusion de l'événement par voie de toute plate-forme de communication et notamment mobile, en ligne, numérique, internet,

2/ d'exploitation commerciale ou pas, par l'organisateur lui-même ou tout partenaire, sponsor, fournisseur de l'événement (excepté pour l'utilisation de campagne publicitaire).

**Article 10 : Classements – Récompenses**

Seront récompensés à l'issue des épreuves :

**A/ sur les épreuves XS et S du Bike and Run :**

- 1 : scratch format S équipes des catégories masculines, féminines et mixtes (première équipe de chaque catégorie)
- 2 : scratch format XS équipes des catégories masculines, féminines et mixtes (première équipe de chaque catégorie)

**B/ sur le challenge départemental :**

- la première équipe composée de 2 résidant héraultais des catégories homme, femme et mixte sur les formats XS et S.

Pour les formats XS et S, 2 classements seront affichés à la fin des épreuves au niveau de l'arche d'arrivée.

**C/ sur la course pédestre nature 12km**

- premier au scratch des catégories masculines, féminines et mixtes (premier coureur de chaque catégorie)

**D/ Trophée « forces de sécurité intérieure » :**

- la première équipe composée de 2 membres de forces de sécurité intérieure (Police, gendarmerie, pompiers) pour les formats XS et S.

**E/ Les courses enfants :**

Tous les enfants seront récompensés au fur et à mesure de leur passage au niveau de l'arche d'arrivée (absence de chronométrage et de classement pour les 2 courses enfants)

La présence d'au moins un des deux équipiers est obligatoire lors de la remise des prix pour pouvoir prétendre à la récompense.

**Article 11 : Programme**

- 08h00 à 09h00 : Retrait des dossards
- 09h00 : Briefing de Course XS et S (obligatoire pour tous les participants)
- 09h30: Départ course XS
- 09h45 : Départ course S
- 10h20 : départ de la boucle Piscénoise du diabète
- 10h30 à 11h15 : retrait des dossards courses enfants
- 11h25 : Briefing courses enfants
- 11h30 : Départ course enfants 6 / 9 ans (remise des récompenses au passage de la ligne d'arrivée)
- 11h45 : Départ course enfants 8 / 13 ans (remise des récompenses au passage de la ligne d'arrivée)
- 12h30 : Remise des récompenses XS, S et course nature pédestre (heure approximative)

**Article 12 : Secours**

Deux postes de secours seront présents sur TOURBES (au centre ville) et PEZENAS (au niveau de la zone d'arrivée).

Ces postes comprennent 6 secouristes et une ambulance médicalisée prêts à intervenir rapidement sur le lieux en cas de nécessité.

Les numéros d'urgence à contacter en cas seront affichés lisiblement sur les lieux du retraits des dossards ainsi qu'au PC sécurité (poste mis en place au niveau de la zone d'arrivée)